



La lettre du Maire

Février 2022

ÉDITION SPÉCIALE | ENVIRONNEMENT

« DANS UN ENVIRONNEMENT QUI CHANGE, IL N'Y A PAS DE PLUS GRAND RISQUE QUE DE RESTER IMMOBILE. » Jacques Chirac



Les questions environnementales, telles que la pollution, le réchauffement climatique, la rareté de l'eau, les inondations... sont une réalité dont nous nous préoccupons depuis longtemps. Située entre mer et lagunes, Palavas-les-Flots dispose d'une faune et d'une flore exceptionnelles, autant de raisons pour faire de la préservation environnementale l'une de nos priorités.

Avec les services du Pays de l'Or Agglomération, nous impulsions régulièrement de nouvelles initiatives pour favoriser le respect de notre territoire : actions de sensibilisation, organisation de zones de compostage, installation d'aires de covoiturage, mise en place de corbeilles compactrices solaires, opérations de ramassage...

Avec les services de votre Mairie et votre équipe municipale, nous œuvrons quotidiennement à la sauvegarde de notre faune et de notre flore, de notre mer et de nos étangs : lancement d'une grande étude scientifique « Palavas Horizon 2050 » visant à maintenir notre plage et préserver notre littoral ; création d'une réserve marine et préservation des posidonies ; plantation de nombreux arbres et végétaux ; installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ; création d'une nurserie à poissons au port ; développement des pistes cyclables, etc.

Nous avons beaucoup innové et nous continuerons à être des acteurs actifs de l'écologie. Ensemble, nous pouvons prendre de bonnes habitudes et adopter de bons gestes. Chacun d'entre nous peut agir très concrètement et vos initiatives, dans ce sens, sont importantes.

À ce propos, les nombreux labels que nous avons obtenus sont autant de marques de reconnaissance pour notre engagement et nos actions. Chères Palavasiennes, chers Palavasiens, la présente lettre vous détaille les actions engagées et celles à venir sur la commune pour protéger Palavas-les-Flots, un lieu exceptionnel où chacun d'entre nous souhaite continuer à vivre dans un cadre de vie privilégié, sain et agréable.

*Respectueux de vous
Christian Jeanjean*

Christian JEANJEAN
Maire de Palavas-les-Flots
Vice-président de Pays de l'Or Agglomération



PROJET

MISE EN PLACE D'UNE ZONE D'ACTIVITÉS MULTISPORTS (ZAM)

Située sur la plage de l'Hôtel de Ville, la ZAM proposera des activités variées : beach volley, beach tennis, beach soccer, voile, natation, des cours de sport gratuits l'été (Agora Sport), mais aussi des animations sportives, un parc à jeux pour les enfants... Par ailleurs, un parking à vélos sera installé dans le secteur, il comprendra une centaine de places, une station de gonflage et des prises pour les vélos électriques.



#environnement #respectpalavas
#lebonheurilestlà #lovepalavas



www.palavaslesflots.com
www.ot-palavaslesflots.com

À VENIR EN 2022 !

AIRES DE COMPOSTAGE COLLECTIF

Le Pays de l'Or Agglomération prévoit la mise en place d'aires de compostage collectif à Palavas-les-Flots. Les bacs à compost installés permettront de valoriser les déchets biodégradables, qui représentent actuellement 30% du poids de nos poubelles. En plus de réduire les déchets, les matières organiques issues du compostage seront valorisées (entretien de la fertilité des sols, réduction de l'utilisation de l'eau...). Pour rappel, il s'agit d'une obligation légale à partir de 2024.



ANTICIPER L'AVENIR

Palavas Horizon 2050 : maintenir notre plage et préserver notre littoral

« Palavas horizon 2050 » est une large étude scientifique visant à maintenir notre plage et à préserver notre littoral. Pour la première phase, scientifiques, chercheurs et étudiants spécialisés sont associés afin d'analyser le flux et le reflux du trait de côte pour en comprendre ses évolutions et ainsi réaliser un état complet et homogène de nos connaissances du littoral.



Renouvellement de la Réserve Marine de la Côte Palavasienne : protéger nos fonds marins

La Réserve Marine de la Côte Palavasienne (RMCP), zone de cantonnement située sur le banc rocheux de Porquières s'étend sur 100 hectares. Elle vise à garantir un espace protégé pour préserver la faune et la flore. Les résultats sont là ! Les suivis scientifiques menés par P2A (le cabinet d'ingénierie et de valorisation des ressources marines) ont montré que les espèces revenaient en nombre et que cette zone leur donnait envie de se reproduire et d'y rester. La RMCP a été renouvelée pour deux années supplémentaires, afin de passer prochainement en zone de conservation halieutique.



Corbeilles compactrices solaires : innover pour éviter le débordement des déchets

Les corbeilles compactrices solaires équipées de panneaux photovoltaïques ont été installées (Pays de l'Or Agglomération). Elles détectent le niveau de remplissage des bennes et tassent les déchets.

FAVORISER LES MOBILITÉS «DOUCES»



Bornes de recharge pour véhicules électriques : faciliter l'accès aux énergies propres

Palavas-les-Flots compte 6 bornes de recharge pour véhicules électriques (parking de l'Hôtel de Ville, parking à étages et Casino). Cet engagement participe au développement des énergies propres et non polluantes. Le succès est tel que de nouvelles bornes seront installées prochainement.

Des véhicules municipaux électriques ou hybrides

La Ville a acté sur les prochaines années le renouvellement de la flotte automobile municipale, qui devra s'inscrire durablement vers des énergies renouvelables moins polluantes (électrique, hybride...).



Développement des pistes cyclables et des voies partagées : privilégier les modes de transports non polluants

Afin d'offrir aux Palavasiens et aux visiteurs une alternative à la voiture, la Ville a développé un réseau de pistes cyclables et de voies partagées, dont le dernier en date est situé promenade de la Reine Hélène d'Italie.

À venir : voies boulevard Sarraill et au bout de l'avenue de la gare A. Dubout; avenue de l'Évêché de Maguelone via la Cathédrale. À terme, l'intégralité de l'espace public sera aménagée pour valoriser l'usage des deux roues.

NOUVEAUTÉ !



Installation d'une aire de covoiturage : pour une mobilité plus durable et partagée

Les travaux d'installation de l'aire de covoiturage située à la gare routière (salle bleue) sont terminés (Pays de l'Or Agglomération). Le covoiturage offre un triple avantage : faire des économies, échanger avec les passagers et réduire son empreinte carbone.

CONSOMMER EN CIRCUIT COURT



Création d'une conserverie de spécialités Palavasiennes : pour relancer l'anguille de Palavas

La Ville soutient le projet de la Prud'homie des pêcheurs de Palavas de créer une conserverie artisanale d'anguilles.

Au programme de ce projet en cours d'étude : fabrication 100% Palavasienne, produits de qualité, proximité géographique et vente directe. Plus d'informations très prochainement...



Qualité et origine des produits servis à nos enfants : pour favoriser une alimentation saine et équilibrée

Le Pays de l'Or Agglomération veille à la qualité et à l'origine des produits servis dans les services de restauration collective (crèche, écoles...) : achats de produits issus de l'Agriculture Biologique, de poulets certifiés Label Rouge et de produits labellisés AOP, AOC et IGP. Par ailleurs, les circuits courts sont valorisés le plus possible.

A noter : depuis 2015 sensibilisation des enfants à la lutte contre le gaspillage alimentaire.

AGIR CONCRÈTEMENT POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- **NOUVEAUTÉ !** Réalisation d'un parking ombragé piscine avec une couverture photovoltaïque (Pays de l'Or Agglomération).
- **NOUVEAUTÉ !** Mise en place de colonnes bleues récupératrices de papiers imprimés (Pays de l'Or Agglomération).
- Application de la charte zéro phyto (aucune utilisation de produits chimiques pour l'entretien des espaces verts).
- Installation d'éclairage LED et de lampadaires « intelligents ».

PROTÉGER NOTRE FAUNE ET NOTRE FLORE

Une forêt sous-marine découverte au large de Palavas-les-Flots

Une forêt sous-marine a été découverte au large de Palavas-les-Flots (avenue Saint-Maurice). Il s'agit d'une forêt de chênes et d'érables âgée de 8000 ans. Plusieurs équipes de recherche des universités montpelliéraines et du CNRS sont impliquées aux côtés du DRASSM dans ce projet majeur pour la compréhension de l'évolution paysagère d'une zone côtière préhistorique aujourd'hui submergée.

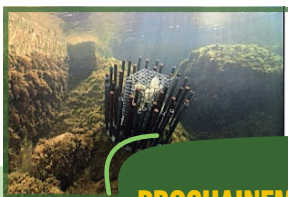


LE SAVIEZ-VOUS ?



Découverte d'une plante rare sur les plages Palavasiennes

L'Euphorbe peplis, une plante très rare, vient d'être découverte à différents endroits sur nos plages. Des protections monofils et des ganivelles ont été mises en place pour les protéger ainsi que des campagnes de sensibilisation à destination des usagers. La présence de cette plante rare démontre la bonne qualité de nos plages.



Une nurserie à poissons au port

Équipement au port de plaisance d'habitats artificiels permettant de préserver les juvéniles afin de repeupler les fonds marins. Au total, sont prévus une trentaine de modules (quais, pontons et digues), ainsi qu'un suivi scientifique annuel.

PROCHAINEMENT

PROCHAINEMENT



Permis de végétaliser

Dans certains quartiers de la ville très urbanisés, il sera bientôt possible de participer au « verdissement » de l'espace public. Il vous suffira de demander à la municipalité de végétaliser un mur, une façade... situés sur le domaine public. Après la réalisation d'un contrat (respect environnement, choix des végétaux, conditions de sécurité...) ce sera à vous de jouer ! Plus d'informations à venir...



Nouveauté !

Poursuite du grand projet de piétonnisation du centre ville

Le travail entrepris par la Ville afin d'améliorer votre cadre de vie a permis d'apaiser le centre et le front de mer. Il s'agissait de la première tranche de travaux d'un projet global qui durera 5 ans. Prochaine étape : parking de la Poste, fin de l'avenue de la gare Albert Dubout et boulevard Joffre.

RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ET DE RAMASSAGE DES DÉCHETS

SENSIBILISER AUX BONS GESTES

- **PROCHAINEMENT !** Mise en place de mesures incitatives à destination des commerces de vente-à-emporter qui engageront des actions concrètes pour réduire leurs déchets et nuisances (réduction des emballages, entretien des espaces situés autour de leur commerce...).
- Nombreuses actions de ramassage des déchets en partenariat avec Ocean Protection France et le Pays de l'Or Agglomération.
- Campagnes de communication et de sensibilisation (site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux, affichage...).
- Installation de plaques : « ne rien jeter, ici commence la mer ».
- Mise en place de cendriers urbains et recyclage des mégots.
- Distribution gratuite de cendriers de plage.
- Utilisation de gobelets en carton et de carafes en verre lors des événements organisés par la Ville.

NOS ENGAGEMENTS RÉCOMPENSÉS

La Ville de Palavas-les-Flots multiplie les initiatives pour la protection de l'environnement. Ses efforts sont régulièrement récompensés.

Agenda 2021

La Ville de Palavas-les-Flots a mis en place un Agenda 21 sur son territoire, pour une démarche durable et éco-raisonnable par des actions concrètes locales en matière d'urbanisme, de tourisme, de transports, de déchets...

Biotope

Arrêté de protection de biotope acté par la Ville et l'État pour protéger le milieu naturel et les espèces qui y vivent.

Ports Propres

Palavas-les-Flots est en cours de certification Ports Propres, avec la mise en place notamment : de containers de récupération des huiles usagées, de batteries et emballages souillés (point propre du port), d'une pompe de vidange des eaux grises et des eaux noires (pontons d'avitaillement), de bacs à ordures ménagères (chaque passerelle) et d'un éco-point de tri sélectif (entrée du port). Dernière minute : Obtention du Label Qualité Plaisance !

Natura 2000

Palavas-les-Flots est classée Natura 2000 pour ses étangs et la mer. Il s'agit du plus grand réseau écologique européen relatif aux zones humides d'importance internationale.

La Ville travaille dans le respect de l'environnement et du développement durable, afin de léguer aux générations futures un patrimoine naturel préservé et de grande qualité.

Pavillon bleu

Palavas-les-Flots est lauréate de deux prix Pavillon bleu, l'un pour son port de plaisance et l'autre pour ses plages. Une belle distinction, symbole d'une qualité environnementale exemplaire récompensant notre bonne gestion de l'environnement, des déchets et de l'eau.

RAMSAR

Palavas-les-Flots dispose du label RAMSAR pour la conservation et la protection des zones humides de son territoire (étangs palavasiens).

Zone Naturelle d'Intérêt Écologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF)

Palavas-les-Flots est inventoriée « ZNIEFF », ses étangs sont une zone de conservation de la biodiversité, qui prend en compte l'environnement dans les projets d'aménagement.

Marianne d'Or du Développement durable

La Ville de Palavas-les-Flots a reçu la Marianne d'Or du Développement Durable. Elle se distingue par son implication dans la protection de son environnement en général, de son patrimoine lagunaire en particulier et dans la protection de l'activité de la pêche.

Marianne d'Or de l'Environnement

Obtention de la Marianne d'Or de l'environnement pour les réalisations du Parc du Levant Albert Edouard et de la Réserve Marine de la Côte Palavasienne.

DERNIÈRE MINUTE

Participez au recensement des plantes de rue

Le programme « Sauvages de ma rue » a pour but de vous permettre de reconnaître les espèces végétales qui poussent dans votre environnement immédiat, les plantes que vous croisez quotidiennement dans la rue, autour des pieds d'arbres, sur les trottoirs, dans les pelouses...

Pour participer, c'est très simple : sur une portion de trottoir, il vous suffit de relever la présence d'espèces végétales parmi les 240 référencées du protocole et de les rentrer dans l'outil de saisie. Une fois saisies, les données seront envoyées aux chercheurs. Un beau projet pédagogique à réaliser seul, entre amis ou en famille ! Plus d'informations sur : www.tela-botanica.org/projets/sauvages-de-ma-rue

À NOTER DANS VOS AGENDAS

Du 7 au 10 juillet 2022 :

Fête de la Mer et des littoraux

Dimanche 10 juillet 2022 :

Fête de la Mer et des Pêcheurs